

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

ÎPLOEMEL Î	Monsie	ur le Maire,								
Mairie	Je soussigné (1)									
allée Abbé Martin Kercret	ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit boissons temporaire à (2)									
56400 Ploemel										
DEBIT		./ sion de (3)								
DE BOISSONS										
1ère catégorie						Le	/	/	·	
☐ 3 ^{ème} catégorie							Sig	nature		
	(2)	Nom, prénom, pro Indiquer emplacen Indiquer le motif :	nent				3.6	, ratar c		

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la Commune de Ploemel

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2212-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, Vu les articles L.3331-1 et L.3334-2 du Code de la Santé Publique,

Arrête

Article 1^{er} : M.....est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel

et temporaire de boissons deh catégorie du/ deh
Article 2 : La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité
Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera affichée et transmise à :
- M. le Sous-Préfet du Morbihan
- M. le Commandant de Gendarmerie d'Etel
- Mme la Responsable de la Police Municipale
- Au demandeur
Fait à Ploemel le/

Le Maire